



SECTION DE LA MOSELLE

COMPTE-RENDU du CHSCT du 04/10/2018

En ouverture des travaux de ce CHSCT, FO FINANCES a dans sa déclaration rappelé les revendications des personnels face au **Carnage Administratif Programmé : CAP 22 !**

Rapport de visite du CHSCT à la BFR:

Le médecin de prévention indique qu'il ressort de ses premiers entretiens que les agents ne ressentent pas le besoin de participer à des groupes de parole ni d'être suivis individuellement par le psychologue avec lequel l'Administration a conclu une convention. La Direction précise qu'il existe un protocole en Douane dans le cadre de ce type de drame, mais seulement dans l'immédiateté, le suivi à plus long terme se faisant généralement par l'intermédiaire du correspondant social.

Le CHSCT reste à disposition des agents (BFR mais également CODT et Metz BSI) en cas de besoin, les groupes de parole ainsi que les séances individuelles étant prévus si nécessaire.

Nouvelle implantation de la BSI de Saint-Avold:

Il est abordé la question des bancs de visite réclamés par les agents de la BSI dans le cadre de la démarche BEAT (Bien-Etre Au Travail).

FO soutient cette demande.

La Direction explique que l'acceptation et la prise en charge financière de ces bancs de visite est à mettre au conditionnel, aucun engagement n'a été pris à ce jour mais ce projet est loin d'être perdu de vue. A suivre

Propositions de projet:

Entre autres projets, la demande de cloisons acoustiques pour le SNDFR est débattue (nécessaire pour un service en bureau de type plate-forme dédié en partie au renseignement téléphonique).

FO vote pour un cofinancement CHSCT/Direction.

Annotations des registres SST (Santé et Sécurité au Travail):

La situation des travaux d'ampleur à la BSI de Nancy est largement abordée.

FO s'étonne que les demandes de mise à disposition d'ALGECO n'aient pas été entendues.

Ainsi, les agents subissent depuis des semaines de nombreux désagréments liés aux travaux (poussière, encombrement, nuisances sonores...).

FO indique qu'à ce jour (et malgré les faits présentés lors du groupe de travail préparatoire du 25 septembre), de multiples consignes ne sont pas respectées par les ouvriers (mise en place d'échafaudage pendant certains créneaux horaires, rangement du matériel, utilisation

des sanitaires, utilisation du local social des agents...), créant un surplus de désagréments voire parfois des situations dangereuses.

FO étant intervenu à plusieurs reprises par mail et les consignes ayant été rappelées plusieurs fois aux entreprises (également par mail) sans réel changement, il est demandé davantage de contrôles physiques et de consignes orales fermes .

La Direction rappelle que ces désagréments ne concernent que les prises de service et fins de service des agents, cependant elle est consciente et d'accord sur le fait que les consignes de travaux doivent être scrupuleusement respectées par les ouvriers et il est annoncé qu'un agent de la Direction viendra effectuer des visas bien plus régulièrement pour faire respecter ces consignes.

FO y veillera.

Fiches de signalement:

Suite à la présentation de fiches de signalement concernant la BSI de Longwy/Mt-St-Martin, FO demande quelles suites seront réservées.

La Direction indique attendre le retour du rapport contradictoire du chef de service.

FO demande également ce qu'il en est des conclusions de l'Inspection du Travail concernant la BSI de Verdun.

La Direction répond qu'aucun rapport n'a à sa connaissance été transmis à ce jour.

FO précise qu'elle suivra ces dossiers et reformulera ses demandes lors du prochain CHSCT.